

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3 (à 7) centimes par habitant sera fixée par l'assemblée générale. Pour notre canton, cela représenterait entre 5000 et 8000 francs, soit le montant récolté en 2000. M. Donzé a beaucoup insisté sur la nécessité de la PCi et de l'UNPC.

Il demande de faire savoir que les hommes de la PCi font du bon travail, de répercuter dans les médias les travaux effectués lors des événements dramatiques, de ne pas négliger les dangers dus aux changements climatiques de plus en plus importants. Il a également relevé que la Confédération et l'OFPP ne financeront plus l'USPC à partir de 2008. Et de citer encore les paroles prononcées par le conseiller d'Etat bernois, Hans-Jürg Käser, qui souhaite qu'au sujet de l'équipement, la PCi soit traitée comme l'armée au niveau fédéral.»

L'image de marque de la protection civile ne doit avoir qu'un seul critère, son succès dans la prestation exigée. Chaque commandant doit planifier au mieux les interventions et il doit être doué pour la communication. La



Antoine Grandjean, conseiller communal de la ville de Neuchâtel.

nouvelle PCi doit se remettre en question, elle doit être plus centrée sur l'intervention, autonome, simple, efficace et responsable. Elle doit convaincre et motiver.

«Nous, membres du comité, ne pouvons qu'adhérer à un discours aussi mobilisateur que celui que nous avons entendu. Nous devons tous insuffler ce dynamisme nouveau à tous les échelons: OPC, communes et cantons!»

Le canton a reçu un appel de l'Union suisse pour la protection civile afin de soutenir cette organisation. Il propose une rencontre avec les présidents des comités directeurs afin d'examiner la suite qui devrait être donnée à cet appel.

«Nous devons soutenir efficacement les commandants des OPC créés suivant la loi. Et c'est pourquoi il est essentiel que l'UNPC continue à vivre, seule ou regroupée avec les

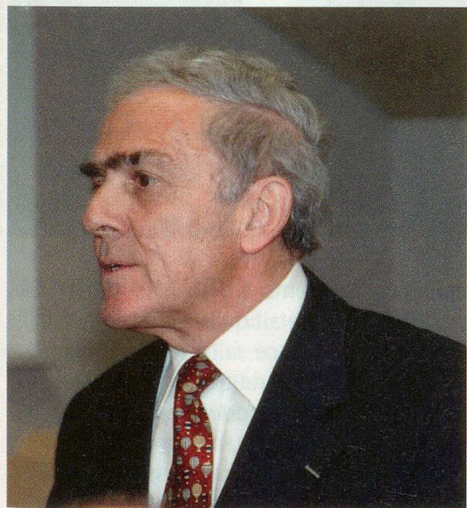
autres cantons romands. Ne dit-on pas avec justesse que l'union fait la force, devise d'un pays assez similaire au nôtre, c'est-à-dire la Belgique. C'est dans ce sens que le comité est décidé à continuer son travail, si vous le voulez bien.

Et en terminant, je citerai une phrase de Francis Picabia, peintre français du début du XX^e siècle, promoteur du cubisme et de l'art abstrait: *«Notre tête est ronde pour que notre pensée puisse changer de direction.»*

La parole est ensuite donnée à Jean-Charles Dédo qui apporte quelques précisions quant à cette future Fédération, regroupant l'Association suisse de protection civile (ASOPC) et l'USPC. Bien des écueils restent à surmonter pour que cette réunion des forces se réalise. D'ailleurs les comités des deux associations se rencontrent régulièrement pour mettre au point notamment les statuts.

Pour clore cette assemblée, Antoine Grandjean, conseiller communal de Neuchâtel, se félicite de la régionalisation réalisée sur le Littoral Est. Actuellement, la sécurité repose sur trois piliers: les sapeurs-pompiers professionnels, les volontaires et la protection civile. Pour lui, la PCi est à considérer comme un appui logistique important. D'un autre côté, il regrette que la rigidité qu'impose le canton soit préjudiciable à l'aide que la protection civile apporte. Il faut donc rester vigilant, notamment sur le plan de la formation et des coûts qu'elle engendre. Enfin, la construction du nouveau stade de la Maladière a permis l'intégration, à moindres frais, d'une nouvelle caserne dont on peut être légitimement fier.

Pour terminer cette partie officielle, Bernard Javet, secrétaire de l'UNPC, avec l'appui du comité, dévoile que la prochaine sortie de l'association aura lieu sur deux jours, et consistera à rendre visite aux sapeurs-pompiers de Marseille et de la base des Canadair de Marignane. □



J.-C. Dédo, vice-président de l'USPC: bien des écueils restent à surmonter!



Robert Goffinet, président de l'UNPC.



L'heure de l'apéritif offert par la Ville.

La protection civile sur Internet!
www.protectioncivile.ch